



# Compte-rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

## Séance du 25 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mars à dix-sept heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Donges, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix-neuf mars deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur François CHENEAU, Maire et Président du C.C.A.S.

**Nombre de membres en exercice : 17**

**Nombre de membres présents : 17**

**Présents :** François CHENEAU, Monique PIRAUD, Yveline LECAMP, Didier RIAUD, Marie-Andrée PICOT, Alain GIRARDEAU, Chantal GUINARD, Yvonnick PERRIN, Lise BERTHO, Danielle HERVO, Guy SICOT, Michel DESBOIS, Albert LEHUEDE, Danièle FAVREAU, Roger MAHO, Roselyne DAUCE

**Présent à partir de 17h50 :** Mikael DELALANDE

---

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

### Approbation du Compte Rendu du Conseil d'administration du 26 février 2024

#### Exposé

Monsieur Le Président invite les membres du Conseil d'Administration à approuver le compte rendu de la séance du 26 février 2024.

Le compte rendu de séance est approuvé à l'**unanimité** sans observation

### DÉLIBÉRATION N°1 : Budget Primitif 2024 du CCAS (M 57)

#### Décision

Après délibération, le Conseil d'Administration, à l'**unanimité** :

- ➔ **APPROUVE** le Budget Primitif de 2024 du Centre Communal d'Action Sociale ;
- ➔ **PROPOSE**, avant le vote du compte administratif de 2023, la reprise anticipée des résultats de 2023 telle qu'indiquée dans le tableau en annexe n°1.
- ➔ **AUTORISE** le Président à opérer des virements de crédits de paiement de Chapitre à Chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% en fonctionnement et en investissement.

## **Aides Sociales facultatives accordées dans le cadre de la délégation de pouvoir**

### **Chèques Accompagnement Personnalisé**

Madame DOUDARD informe le conseil d'administration que dans le cadre de la délégation de pouvoir, il a été accordé des Chèques Accompagnement Personnalisé à 3 familles domiciliées à Donges pour un montant total de **380 €**.

***Ces aides accordées sont imputées à l'article 65134 du budget du CCAS.***

## **Aides Sociales facultatives à accorder**

### **Chèques Accompagnement Personnalisé**

Le conseil d'administration a décidé d'accorder des Chèques Accompagnement Personnalisé pour un montant de 120 € à :

 1 famille domiciliée à Donges :

***Cette aide sera imputée à l'article 65134 du budget du CCAS***

## **Demande refusée**

Le conseil d'administration a refusé la demande de prise en charge financière des frais d'installation de l'alarme pour une famille domiciliée à Donges.

- Le C.C.A.S n'intervient pour la prise en charge financière d'un système d'alarme

## **Aides Légales**

### **Frais d'hébergement- personne âgée**

 3 personnes âgées domiciliées à Donges, EHPAD Le Clos Fleury, demande la prise en charge des frais de séjour pour la première fois.

**L'avis est laissé à l'appréciation de la commission départementale**

## **Informations diverses**

Il a été demandé aux membres du Conseil d'administration de choisir l'entrée et le plat principal pour le repas des aînés. En fonction des réponses, il a été décidé :

- Entrée : Foie gras
- Plat principal : Canard

Suite à des restrictions alimentaires, il sera demandé au traiteur s'il y a possibilité de prévoir 2 Cocktail de St-Jacques pour madame DAUCE et madame PIRAUD.

### **Prochains Conseil d'Administration :**

- Lundi 15 avril 2024 à 17h30
- Lundi 13 mai 2024 à 17h30
- Lundi 24 juin 2024 à 17h30

***Clos et arrêté, les dits jour, mois et an.***

Fait à Donges, le 26 mars 2024  
**Monique PIRAUD**  
Vice-Présidente du C.C.A.S.

